

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU
CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE D'AJACCIO

--ooOoo--

L'An Deux Mille Treize, le Lundi 27 Mai à 18 Heures, le Conseil Municipal de la Ville d'AJACCIO, légalement convoqué le Mardi 22 Mai, conformément à l'article L2121-17 du C.G.C.T, s'est réuni en séance publique à l'Hôtel de Ville sous la présidence de M. le Maire, Simon RENUCCI.

Etaient présents :

MM. LUCIANI, CERVETTI, DIGIACOMI, PIERI, PANTALONI, Mme LUCIANI, Mme MORACCHINI, Mme MOUSNY-PANTALACCI, Mme RISTERUCCI, M. GABRIELLI, Mme PASQUALAGGI, Adjoints au Maire.

M. PARODIN, Mme PIMENOFF, MM. VITALI, MARY, BASTELICA, Mme POLI, Mme JOLY, M. AMIDEI, Mme SUSINI Claire, Mme FIESCHI DI GRAZIA, M. COMBARET, Mme CURCIO, M. BARTOLI, Mme FERRI-PISANI, Mme TOMI, MM. D'ORAZIO, FERRARA, LAUDATO, Conseillers Municipaux.

Avaient donné pouvoir de voter respectivement en leur nom :

M. CASASOPRANA	à	Mme JOLY
Mme DEBROAS	à	M. CERVETTI
M. BERNARDI	à	Mme SUSINI
Mme SUSINI-BIAGGI	à	Mme FIESCHI-DI-GRAZIA
M. ZUCARELLI	à	M. PIERI
Mme GUERRINI	à	M. LAUDATO
M. SBRAGGIA	à	M. FERRARA

Etaient absents :

Mme GUIDICELLI, Adjointe au Maire, Mme PERES, M. TOMI, Mme SAMPIERI, Mme PASTINI, MM. RUAULT, CORTEY, Mme OTTAVI-BURESI, Conseillers Municipaux.

Nombre de membres composant l'Assemblée :	45
Nombre de membres en exercice :	45
Nombre de membres présents :	30
Quorum :	23

Le quorum étant atteint, M. D'ORAZIO est désigné en qualité de Secrétaire de séance.

Séance du Lundi 27 Mai 2013

Délibération N°2013 / 154

Expositions Espace Diamant - Programmation complémentaire.

Monsieur le Maire expose à l'Assemblée :

Dans le cadre de ses missions de service public, la salle d'exposition de l'espace Diamant accueille depuis son ouverture des expositions reflétant la diversité et la pluralité des productions en arts plastiques et arts visuels de notre temps favorisant l'accès de tous à l'art contemporain.

Ce lieu d'exposition organise des manifestations professionnelles et non commerciales tout au long de l'année qui sont accompagnées d'actions de médiation en particulier en direction des scolaires.

La programmation 2012/2014 qui a été validée par décision du Conseil municipal du 24 mai 2012, par délibération N° 2012/129 se poursuit avec succès et une participation du public de plus en plus importante. Cependant ce calendrier a été modifié en fonction quelquefois de l'indisponibilité de certains artistes ou de leurs souhaits de modification de dates (cf programme joint en annexe) sans pour autant changer le contenu des propositions. Par ailleurs et dans le souci de répondre à des demandes ponctuelles et exceptionnelles des temps disponibles ont été réservés dans le calendrier des manifestations.

Ainsi deux nouvelles manifestations sont proposées :

- A l'occasion du lancement d'un site Internet destiné à mieux commercialiser par e-commerce, les photos de son grand -père Toussaint Tomasi (de 1880 à 1967) dont elle reprend la gestion du fonds, Indiana Tomasi propose de faire redécouvrir au public ajaccien ce patrimoine, témoignage essentiel sur la vie quotidienne en Corse durant ces décennies. L'exposition se déroulera du 17 au 21 juin 2013
- Dans le cadre de la célébration du 70eme anniversaire de la Libération de la Corse, en partenariat avec le Centre Méditerranéen de la Photographie (avec lequel la ville a signé une convention) les photographies de Roberto Battistini : Corse 1943/ 2013, Les combattants de la Liberté seront présentées du 5 au 27 septembre 2013 : Ce travail est le fruit de longues années de recherche autour de la mémoire des territoires, des hommes et des lieux, ou les derniers survivants de cette épopée livrent leurs souvenirs ; Parcours intimiste et sensible dans la cartographie du territoire et des plaies de son passé. Ces photographies seront publiées dans un ouvrage dont le texte sera écrit par Marie Ferranti, édité par Albin Michel et dont la sortie est prévue tout début septembre. Une édition personnalisée peut être réalisée (pour chaque partenaire intéressé) et si la Ville souhaite se porter acquéreur d'un certain nombre d'ouvrages, ceux-ci peuvent bénéficier d'une couverture spécifique avec un logo personnalisé et un texte de présentation de Monsieur le Maire. Afin de préparer cet évènement Mr Roberto Battistini souhaite être accueilli en résidence à l'atelier de la rue Fesch durant trois semaines (dates à déterminer) cet été.
- A la suite de cette exposition et dans le même cadre l'exposition « Tous bandits d'honneur » réalisée par Isaline et Hyacinthe Choury, présentée aux ajacciens en septembre 2012 sera re proposée au public au début du mois d'octobre 2013.

Pour la réalisation de ce programme la Ville prendra en charge selon les cas, l'affiche, les cartons d'invitation ainsi que le coût des assurances de chaque exposition et en assurera le gardiennage.

Les crédits disponibles sont inscrits au BP 2013 Fonction 33, Chapitre 11, Article 6233, Enveloppe 11344.

La programmation des expositions est arrêtée jusqu'au mois de 2014, un prochain comité technique sera organisé au début du mois de juillet 2013, afin de choisir les artistes retenus pour les prochaines expositions et de déterminer le contenu du prochain salon des artistes amateurs.

IL EST DEMANDE AU CONSEIL MUNICIPAL

D'approuver la proposition de ce programme complémentaire par la réalisation de ces expositions.

D'autoriser monsieur le Maire à signer tous les actes administratifs relatifs à cette proposition.

LES MEMBRES DU CONSEIL MUNICIPAL VOUDRONT BIEN EN DELIBERER

LE CONSEIL MUNICIPAL, ouï l'exposé de son Président et après en avoir délibéré

Vu la loi 82.213 du 2 mars 1982 modifiée portant Droits et Libertés des Communes,
Vu la loi 83.663 du 22 juillet 1983 complétant la loi 83.8 du 7 janvier 1983 relative à la répartition des compétences entre les communes, les départements, les régions et l'Etat,
Vu la loi du 19 août 1986 portant dispositions diverses relatives aux collectivités locales,
Vu la loi d'orientation 92.125 du 6 février 1992,
Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,
Considérant l'avis favorable de la Commission Municipale compétente en date du 24 mai 2013.

APPROUVE

Par 33 voix pour

Et 4 non participations (Mme Guerrini, MM. Ferrara, Laudato, Sbraggia)

- la proposition de programme complémentaire par la réalisation de ces expositions, à l'Espace Diamant, telle que précisée ci-dessus.

AUTORISE Monsieur LE MAIRE

- à signer tous les documents nécessaires à ce programme.

DIT

- que les crédits afférents sont inscrits au BP 2013, article 6232, chapitre 11, Fonction 33.

La présente délibération fera l'objet d'une publication au recueil des actes administratifs de la Commune et d'un affichage en Mairie.

.....
Fait et délibéré à AJACCIO, les jour, mois et an que dessus.
(Suivent les signatures)

POUR EXTRAIT CONFORME



Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

02A-212000046-20130527-2013_154-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 06/06/2013